



Unis comme au front
**UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
FEDERATION DU BAS-RHIN**

Affiliée à la Fédération U.N.C. - Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920
Caserne Turenne - 42 rue Lauth - 67000 Strasbourg
Téléphone - Fax 03 88 66 06 45 ✉ : uncfede67@gmail.com



La Médaille du Mérite U.N.C.

L'Union nationale des combattants récompense ses adhérents - bénévoles - qui s'impliquent avec constance et désintéressement au service de l'association et dans une certaine durée, notamment :

- En acceptant des responsabilités dans une section ou un groupe
- En rendant des services particuliers à l'UNC
- En s'engageant dans le domaine de l'action sociale

en leur décernant une médaille associative, accompagnée d'un diplôme, « la Médaille du Mérite UNC ».

Cette Médaille n'est jamais un droit ! Elle témoigne de l'estime portée à un ancien combattant par ses compagnons d'armes, d'où sa très grande valeur symbolique.

Son retrait peut être prononcé par la commission d'honneur et de discipline de l'Association.

Qui attribue la Médaille du Mérite UNC ?

- C'est une commission nationale désignée par le conseil d'administration qui attribue cette distinction. Les décisions sont prises par un vote à la majorité simple. Elles sont sans appel.

Comment se présente la Médaille du Mérite UNC



Bronze



Argent

C'est une médaille représentant un casque de poilu, accompagnée d'un ruban bleu, blanc et rouge avec des rayures vertes.

Existe-t-il une seule médaille nationale du Mérite ?

- Il existe une seule médaille mais cinq degrés :
 - La Médaille de Bronze
 - La Médaille d'Argent
 - La Médaille de Vermeil
 - La Médaille d'Or
 - La Médaille Grand Or

Comment est-on proposé pour recevoir la Médaille du Mérite UNC ?

- Un candidat à cette distinction associative ne peut être présenté que par un titulaire de cette médaille. En outre le demandeur ne peut proposer le postulant à un degré supérieur dans la hiérarchie de la médaille s'il n'est lui - même titulaire de ce degré.

Dans le cas contraire, la proposition doit être soumise à la commission d'attribution.

Quels sont les critères pour se voir attribuer la Médaille du Mérite UNC ?

- Sauf cas exceptionnels, les demandes d'attribution sont soumises aux critères suivants :
 - Pour la Médaille de Bronze : 5 ans minimum de présence dans l'association
 - Pour la Médaille d'Argent : 5 ans minimum de Médaille de Bronze
 - Pour la Médaille de Vermeil : 5 ans minimum de Médaille d'Argent
 - Pour la Médaille d'Or : 5 ans minimum de Médaille de Vermeil
 - Pour la Médaille Grand Or : 5 ans minimum de Médaille d'Or
- Son attribution n'a rien à voir avec le niveau occupé dans la hiérarchie de l'association.

Cette médaille est – elle décernée toute l'année ?

- La commission d'attribution se réunit deux fois par an (en mars et en octobre) pour délibérer sur les Médailles de Vermeil, d'Or et de Grand Or. En dehors de ces dates, aucune attribution anticipée ne peut avoir lieu.

Toutefois elle peut être attribuée à titre posthume ou à l'occasion d'événements exceptionnels sur décision du conseil d'administration.

- Les autres Médailles sont, quant à elles, attribuées par les commissions départementales suivant des quotas annuels fixés par le conseil d'administration.

Quel est le calendrier ?

- Les propositions d'attributions, revêtues de la signature du président départemental ou du président de la commission départementale, doivent être adressées au siège de l'association pour le 16 mars et le 21 septembre de chaque année.

Quand et où porte-t-on cette Médaille ?

- Cette médaille n'est pas officielle et ne peut être décernée et portée qu'à l'occasion de cérémonies ou de manifestations de l'Association.
- Elle ne comporte ni ruban, ni rosette destinés à la boutonnière.
- Elle doit être impérativement portée à droite.

Qui peut remettre cette Médaille ?

- Seul un membre qui possède cette Médaille à un degré égal ou supérieur au récipiendaire peut remettre cette médaille et ce, en dehors du domaine public.

Y-a-t-il une formule de remise ?

- Effectivement, il existe une formule de remise : « Au nom du conseil d'administration de l'UNC, nous te remettons la Médaille de »